



REPUBLIQUE FRANÇAISE
DEPARTEMENT
DE MAYOTTE

**Direction générale adjointe chargée
du Pôle Développement Economique,
Attractivité du Territoire et Formation**

Direction des Politiques Scolaires
et Universitaires (DPSU)

Affaire suivie par :

Mme Salimaty SAID ABDOUN
Médiatrice sociale académique/Antenne DPSU
Mayotte/Académie de Clermont-Ferrand



**Division : Service académique de
l'école inclusive (SAEI)**

Rectorat de Clermont-Ferrand :
3, avenue Vercingétorix
63033 Clermont-Ferrand cedex 1

Accueil du public : Site : Amboise
Bureau n° : A227

Téléphone :
Tél. : 04 73 99 33 65
Port. : 06 47 69 97 31

Mail : salimaty.said-abdou@ac-clermont.fr



A Clermont-Ferrand,
Le : 14 septembre 2023

A l'attention des élèves et des étudiants mahorais
de l'académie de Clermont-Ferrand

Madame, Monsieur,

J'ai le plaisir de vous adresser cette lettre pour vous souhaiter une très bonne rentrée scolaire et universitaire. Je profite de cette occasion pour vous transmettre une fiche de renseignements pour l'année 2022-2023 et des flyers pouvant vous aider surtout pour les nouveaux arrivants dans vos départements d'accueil respectifs.

Avec mon collègue M. Darouèche HILALI BACAR (situé au rectorat de Lyon), nous sommes chargés de mener une **médiation sociale académique** en faveur des lycéens et étudiants mahorais dans la région académique Auvergne-Rhône-Alpes voir au niveau national.

Nos missions sont réparties en quatre grandes pôles (Scolaire, Sociale, administratif et financier) et se résument brièvement en trois points essentiels :

- Améliorer l'accueil, l'installation et les conditions de vie des élèves de Mayotte mais surtout des primo-arrivants et leur informer sur les démarches administratives : l'inscription à un établissement scolaire, l'accès au logement, l'ouverture d'un compte bancaire, abonnement transports publics, CAF, assurance maladie, mutuelle santé, etc.

- Faciliter le traitement de votre dossier de bourse nationale auprès des Directions des services départementaux de l'éducation nationale (DSDEN) ou celui du dossier social étudiant (D.S.E) auprès du Crous pour débloquer le complément d'aides versées par la Direction des politiques scolaires et universitaires (DPSU) du Conseil départemental de Mayotte pour ceux et celles qui y seraient éligibles.

- Contribuer à la réussite de vos études en assurant un suivi scolaire de proximité, notamment par la vérification de l'assiduité aux cours et aux examens.

Je m'occupe en priorité des boursiers et bénéficiaires des aides du Conseil départemental de Mayotte. Mais le dispositif de la médiation sociale académique touche également à l'ensemble des lycéens et étudiants mahorais pour leur informer de leurs droits et de leurs devoirs.

Pour mieux vous connaître, je vous invite à remplir cette fiche de renseignements et à me la faire parvenir le plutôt possible et au plus tard, **avant le 31 octobre 2022**, par MAIL, COURRIER POSTAL OU EN MAIN PROPRE à l'adresse indiquée à gauche après avoir déposé la version scannée (par le mail de préférence). Les pièces à accompagner sont les suivantes :

- 1. Photo d'identité (à apposer impérativement sur la fiche de renseignements)**
- 2. Certificat de scolarité pour l'année 2022-2023**
- 3. Notification de la bourse nationale 2022-2023**

En vous remerciant de votre compréhension et de votre rapide collaboration,
Bien cordialement,

Mme Salimaty SAID ABDOUN
Médiatrice sociale académique/DPSU
Mayotte/Antenne de Clermont-Ferrand